

L'appel à l'action de Johannesburg pour rendre la maternité plus sûre par l'élimination de la fistule obstétricale

La fistule obstétricale est une grave séquelle et un traumatisme subits par les femmes qui ont survécu à un accouchement compliqué, altérant la vie de plus de deux millions de femmes à travers le monde, la majorité d'entre elles vivant en Afrique. Une fistule se manifeste par une perte constante d'urine et/ou de matières fécales par le vagin, ce qui provoque des troubles importants de la santé physique et mentale et conduit souvent à l'exclusion sociale. Elle est associée à la naissance d'enfants mort-nés et à de mauvaises conditions périnatales et maternelles. L'incapacité des systèmes de santé publics à fournir l'accès aux soins préventifs et curatifs interpelle les droits des femmes internationalement reconnus. Les principaux facteurs contribuant sont la pauvreté, l'analphabétisme, le statut inférieur des femmes et les inégalités entre les sexes, la malnutrition, les grossesses trop précoces, le manque de connaissance en matière de santé, ainsi qu'un mauvais accès géographique, financier et socioculturel à la planification familiale et aux soins obstétricaux d'urgence.

Ayant échappé de peu à la mort et survécu au décès de leur enfant lors de leur accouchement, les femmes vivant avec une fistule sont la mémoire vivante des défis auxquels la santé maternelle et néonatale est confrontée. Au plan mondial, chaque année, plus d'un demi million de femmes décèdent de causes maternelles, environ quatre millions d'enfants sont mort-nés et quatre millions décèdent en période néonatale. L'attention portée à la fistule obstétricale contribue aussi à découvrir le très sérieux problème des fistules traumatiques, conséquence de la violence faite aux femmes, en particulier dans les situations de conflit.

La fistule obstétricale peut être prévenue et traitée. Des efforts insuffisants ont été accomplis à ce jour pour traiter ce fléau et cette indignité. Nous savons ce qui doit être fait et pouvons intervenir de manière efficace partout et sans délai. Nous savons aussi que la fistule obstétricale peut être éliminée, y compris dans les pays aux ressources limitées. Les prestataires de soins et les défenseurs de la cause, par leur plaidoyer, unis aux efforts menés au niveau international comme la Campagne pour éliminer les fistules¹, ont sorti cette question de l'ombre et l'ont mise en bonne place dans les agendas nationaux et internationaux. Ces efforts sont destinés à accroître l'appui aux pays qui ont montré une volonté politique, à telle enseigne que des progrès remarquables ont pu être accomplis en un temps très court.

Les actions menées pour éliminer la fistule obstétricale vont contribuer de manière significative aux engagements internationaux en faveur du développement - en particulier en ce qui concerne l'amélioration de la santé maternelle et néonatale, la question des inégalités fondées sur le sexe et celle des inégalités de niveau économique (Conférence internationale sur la Population et le Développement, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) 1, 2, 3, 4 et 5, Document final du Sommet mondial 2005).

Les participants de la réunion de Johannesburg *Pour rendre la Maternité plus sûre par l'élimination de la fistule obstétricale*, comprenant plus d'une centaine de responsables des ministères de la santé, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales (ONGs), demandent expressément aux gouvernements des pays africains - et en particulier aux ministres de la santé, de la femme, de l'éducation et des finances - d'agir d'urgence sur la question de la fistule obstétricale et de la santé maternelle.

Les gouvernements doivent assurer rapidement la mise en œuvre et la mise à l'échelle des programmes en matière de fistule obstétricale et de santé maternelle, ce qui inclut les *Feuilles de route nationales pour accélérer l'atteinte des ODMs en matière de santé maternelle et néonatale en Afrique.*

¹ www.endfistula.org/www.fistules.org

Les gouvernements, avec la société civile et les partenaires, devraient:

Renforcer les systèmes de santé

- Assurer une mise à l'échelle rapide de l'accès universel à la santé de la reproduction, en particulier à la planification familiale, y compris pour les jeunes.
- Assurer le droit à l'accès aux soins de santé maternelle qui comprennent l'assistance par un accoucheur qualifié à toutes les grossesses et tous les accouchements, les soins obstétricaux et néonataux d'urgence, un système de référence et de transport lorsqu'un accouchement compliqué nécessite une césarienne.
- Assurer en particulier la gratuité des soins ou leur forte subvention pour la césarienne, les soins de l'accouchement et le traitement des fistules.
- S'attaquer de manière urgente à la crise des ressources humaines dans le domaine de la santé, qui est due à un manque d'investissement dans le développement et la gestion des ressources humaines, aux pertes dues au VIH/SIDA et à la fuite des cerveaux, en traitant en particulier la question de la formation, en nombre et en qualité, du recrutement et de la rétention, la répartition géographique, les conditions de travail, les niveaux de rémunérations et la question des attitudes professionnelles et du respect dû aux patientes.
- Etablir dans chaque pays au moins un centre / un service de traitement des fistules de référence, afin d'assurer une bonne qualité de soins et de formation, qui permette à toute femme vivant avec une fistule d'avoir accès à un traitement complet comprenant des soins médicaux de qualité, de la rééducation motrice, du conseil, des soins de santé mentale et de l'éducation pour la santé; de plus, assurer à toutes les femmes une assistance pour une réintégration sociale, ce qui inclut un partenariat avec les associations de femmes et les organisations compétentes en matière d'éducation, de développement des compétences et d'activités génératrices de revenus, telles que les microcrédits.
- Investir dans de bons systèmes de collecte de données, de surveillance et d'évaluation pour la notification au niveau communautaire des cas de fistules et de décès maternels et périnataux, l'analyse des déterminants, la surveillance des succès des programmes de prévention, de traitement et de réintégration sociale, la documentation des leçons apprises, la conduite des recherches nécessaires et la publication des résultats.

Adopter une approche générale intersectorielle impliquant tous les acteurs principaux

- Promouvoir l'éducation des filles, le retard de l'âge au mariage et à la première grossesse, l'égalité entre les sexes et les programmes respectant les cultures et les croyances; éliminer les pratiques néfastes à la santé.
- Renforcer les connaissances de la communauté et sa mobilisation, particulièrement la participation des hommes, afin d'être plus actif dans l'élimination de la fistule obstétricale et la promotion de la santé maternelle.
- Renforcer des partenariats efficaces, incluant la société civile, les chefs religieux, les associations de femmes, les associations professionnelles, les ONGs et les donateurs.
- Intensifier le plaidoyer pour l'augmentation des ressources allouées au renforcement des systèmes de santé de façon à assurer une continuité des soins maternels incluant les mesures appropriées à la prévention et au traitement des fistules.
- De manière spécifique, s'assurer que les Feuilles de Route nationales pour la santé maternelle soient budgétisées et correctement financées, et que les gouvernements mettent en œuvre leurs promesses d'allouer au moins 15 pour cent de leur budgets annuels au secteur de la santé (Déclaration d'Abuja, 27 Avril 2001).
- Soutenir les femmes vivant avec une fistule par le plaidoyer et l'appui des pairs.

En s'attendant à l'égalité des sexes, à l'éducation des filles et au renforcement des systèmes de santé - en particulier l'accès à la planification familiale et aux services de santé maternelle - ensemble, nous pouvons faire de la fistule une question du passé dans chaque communauté du continent africain.

Nous pressons le Gouvernement d'Afrique du Sud de transmettre cet Appel à l'Action à l'Union Africaine pour son adoption.